

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

## Edito

2019 est la première année d'application de la nouvelle convention qui lie l'ADEME, le Préfet de Saint-Pierre et Miquelon et qui désigne le directeur des territoires, de l'alimentation et de la mer comme représentant territorial de l'agence sur l'archipel.

Sur le plan des ressources humaines, et signe de l'engagement de l'ADEME sur l'archipel, cette première année s'est traduite par l'arrivée d'un volontaire service civique (VSC) pour la première fois depuis 2013.

Sur le plan du pilotage de la représentation territoriale, la première partie de l'année 2019 a été consacrée à la reprise des dossiers d'aide en cours (certains datant de 2008), puis à leur conclusion.

Cette nouvelle organisation a également permis à l'ADEME de décliner plusieurs initiatives localement, comme la semaine européenne de réduction des déchets (SERD, 1ère fois à SPM).

Enfin, 2019 est également la première année de « chauffe » du réseau de chaleur, projet pragmatique porté par la collectivité territoriale et EDF et co-financé par l'ADEME à hauteur de 6,6 millions d'euros.

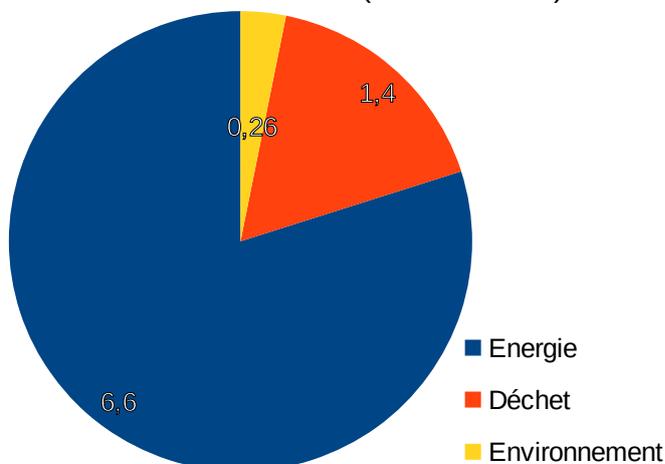
Mobiliser les initiatives d'un territoire particulièrement attentif à son environnement, accompagner les porteurs de projets institutionnels (assistance à la mairie de Miquelon pour la définition du programme de travaux d'une déchèterie) et privés, tel est l'engagement de l'ADEME sur le territoire.

**Romain GUILLOT, représentant territorial de l'ADEME**

## Quelques Chiffres

Repartition des aides cumulées  
ADEME - SPM en cours en 2019

(en millions d'€)



Fin 2019, ce sont donc **plus de 8 millions d'euros d'aides cumulées** qui bénéficient au territoire à travers **11 conventions de subventions**, dont une convention de plus de 43 000 d'euros en 2019. Cela correspond à des **montants de projets de près de 17 millions d'euros**.

## Déchets

### Inauguration du centre de tri de Saint-Pierre en septembre



La mairie de Saint-Pierre, lauréate en 2014 de l'appel à projet « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » (TZDZG) bénéficie d'un accompagnement et d'un soutien financier de l'ADEME pour son animation territoriale d'une durée de 3 ans ainsi que d'un soutien à la réalisation concrète d'investissements. Cet accompagnement, réalisé par le syndicat Centre-Hérault, se poursuit encore aujourd'hui dans le cadre de certaines actions.

Ainsi le centre de tri de Saint-Pierre a été inauguré en septembre 2019. Il permet de grandement améliorer la logistique déchets de l'archipel. Ce projet est notamment soutenu grâce un accompagnement par le syndicat Centre-Hérault, financé par l'ADEME. La création du centre de tri a également redonné à la plateforme de compostage sa pleine fonction, qui était utilisée jusqu'à lors comme centre de tri. La plateforme de compostage a été financé à 30 % par l'ADEME .

### Estimation de la production de déchets à Miquelon-Langlade et assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la création de la déchèterie de Miquelon-Langlade

La Représentation Territoriale de l'ADEME a mis à disposition de la Maire de Miquelon-Langlade son expertise et son réseau afin de dimensionner sa future déchèterie. Ainsi 2 documents sont sortis de cette collaboration :

- Une revue de littérature et les valeurs actualisées estimées des déchets produits sur la commune de Miquelon-Langlade
- Un dossier technique à destination du futur maître d'œuvre, précisant plusieurs aspects réglementaires et techniques

### Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)

À l'initiative de la représentation Territoriale de l'ADEME deux actions locales ont été labellisées dans le cadre de la SERD 2019 : la création d'un guide zéro déchet adapté à l'archipel et l'amélioration du tri à la décharge de Miquelon.

Au travers de cette manifestation, l'objectif de l'ADEME était de traduire les objectifs de la SERD dans des actions concrètes, fédératrices et adaptées au contexte local afin d'initier ou de conforter des usages permettant de réduire la production de déchets, favoriser le réemploi et améliorer le tri.

Pour ces actions, plusieurs partenaires se sont associés à l'ADEME et à la DTAM : la Chambre d'agriculture, de Commerce, d'Industrie, de Métiers et de l'Artisanat (CACIMA) ainsi que les communes de Saint-Pierre et de Miquelon.

Cet évènement a été mis en avant à plusieurs reprises dans les médias locaux dont 2 émissions radios et une invitation lors du journal télévisé, en plus de divers reportages.





## Surtaxe des plastiques à usage unique

La représentation territoriale a pu prêter main forte aux services des Douanes dans le cadre de la délibération de la collectivité territoriale pour la surtaxe des plastiques à usage unique. Cette délibération a été votée en séance officielle le 8 octobre 2019<sup>2</sup>. Un soutien a également été porté, avec la CACIMA, auprès des entreprises pour la mise en place de cette mesure.

## Énergie

### Programmation Pluriannuelle de l'énergie (PPE) 2019 – 2023

Le chargé de mission ADEME a pu épauler des agents de la DTAM afin de mettre à jour certaines informations dans le cadre de la PPE 2019 – 2023 de l'archipel. La PPE est un document qui doit mettre en cohérence les objectifs nationaux et internationaux avec les politiques publiques locales en matière d'énergie, d'environnement et d'aménagement. Les objectifs nationaux visent l'autonomie énergétique de l'archipel pour 2030. Le but était également d'identifier les nouvelles ressources énergétiques potentielles.

### Espace Info énergie

Afin d'entraîner les Français vers la rénovation énergétique, le ministère de la Transition écologique et solidaire, le ministère de la Cohésion des territoires et l'ADEME mettent en place une nouvelle signature, FAIRE. Tout pour ma rénov'. FAIRE pour Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique.

FAIRE a pour objectif de rassembler l'ensemble des acteurs publics et privés de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables et rendre lisible leur offre.

<sup>2</sup> Délibération disponible ici : [https://www.jo-spm.fr/doc\\_jo/DELIB2019-0206.pdf](https://www.jo-spm.fr/doc_jo/DELIB2019-0206.pdf)

Les Espaces Info Énergie/Espaces Conseil FAIRE portent un premier niveau de conseil de nature technique et financier sur les questions relatives à la rénovation, aux énergies renouvelables ou aux équipements économes.

En lien avec les collectivités partenaires, ils développent aussi tout le long de l'année des animations pour sensibiliser le grand public : salons, visites de sites, concours, etc.

La collectivité Territoriale et l'ADEME ont signé en 2019 une convention de financement pour la mise en place d'un Espace Info Énergie.

## Approches transversales

### Pilotage des missions du chargé de transition des comportements au sein des entreprises en faveur d'un développement durable à la CACIMA

Fin 2017, l'ADEME et la CACIMA ont signé une convention pour le financement d'un poste de chargé de mission au sein de la CACIMA dont les objectifs sont liés à la transition des comportements au sein des entreprises en faveur d'un développement durable. Après un an, un bilan des opérations a été fait par la CACIMA et les objectifs ont été affinés pour correspondre encore mieux au besoin du territoire. Ainsi les objectifs de 2019 dans le cadre de cette convention étaient notamment :

- Accompagnement de sujets liés à l'économie circulaire et à la gestion des déchets (Biodéchets à Miquelon, consigne, promotion du vrac dans les commerces)
- Sessions d'informations : L'Interdiction des plastiques à usage unique le gaspillage et les déchets ont concerné celles de 2019.
- Pré-diagnostics déchets et énergies
- Mise en place d'un trophée « éco-défis » pour les entreprises

## Eco-Défis de la CACIMA

Ce dispositif vise à valoriser, par l'obtention d'un label, les artisans qui mettent en place des **actions en faveur du développement durable**. Les artisans peuvent s'engager sur 3 défis minimum, parmi une liste de 32, classés en 6 thématiques : déchets, produits, énergie, eau, transport et sociétal. Ils ont ensuite 3 à 4 mois pour relever les défis choisis avec l'appui du conseiller de la CACIMA. À l'issue de cette période et sur présentation de justificatifs, le label « *Éco-défis des commerçants et artisans* » leur sera délivré lors d'un évènement qui clôturera cette action. Cette action a été lancée à l'issue de la SERD, le 25 novembre 2019 et se clôturera en 2020.



Ensemble, relevons des  
**ÉCO-DÉFIS !**

## Tourisme durable

Dans le cadre d'une mission confiée à l'ADEME par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) pour établir des recommandations en termes de tourisme durable, un zoom spécifique a été réalisé sur les territoires ultra-marins. La représentation Territoriale a mis en avant les sujets importants pour l'archipel et identifié des leviers d'actions comme « accompagner les territoires disposant de leur propre fiscalité afin de flécher les revenus/taxes issus du tourisme vers le développement d'infrastructures plus propres ».

## Signature du contrat de développement et de transformation 2019-2022

Le contrat de développement et de transformation fixe un cadre commun de coopération entre l'État et la Collectivité Territoriale pour mettre en œuvre un projet territorial partagé, soucieux de l'intérêt général et du respect des caractères spécifiques de l'archipel.

Pour la période 2019-2022, l'ADEME et la collectivité territoriale se sont engagés pour cofinancer 800 000 € d'études et investissements autour de 2 objectifs :

- Gestion et valorisation des déchets :
  - Accompagnement des filières : 160 000 €
- Changement climatique et transition énergétique
  - Efficacité énergétique : Observatoire des énergies sur le territoire : 400 000 €
  - Énergies renouvelables : Caractérisation du potentiel des énergies renouvelables sur le territoire : 240 000 €

## Communication

L'éloignement de l'archipel et le manque de moyen humain avant 2019 pénalisait la connaissance des actions de l'agence sur l'archipel et ne permettait pas de mettre en valeur les actions menées localement. Cette année, les problématiques et leviers de solutions de l'archipel, ont pu être mis en avant dans le magazine ADEME spécial Outre-Mer à paraître en 2020. Les actions de communication par les médias locaux ont mieux fait connaître l'agence au près des habitants. Ces réussites amorcent un mouvement collectif sur la trajectoire 5.0 du ministère des Outre-Mer dans la mise en œuvre d'un développement durable (Zéro Carbone, Zéro Déchet, Zéro Polluant Agricole, Zéro Vulnérabilité face aux risques liés au changement climatique, Zéro exclusion).



## Ressources Humaines

### Arrivée d'un VSC en février 2019

La DTAM (Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer), la Préfecture et l'ADEME ont acté, en 2018, le renforcement de la représentation de l'agence sur l'archipel, à travers le recrutement d'un Volontaire de Service Civique (VSC). Vincent GLACHANT, ingénieur énergie & déchets est arrivé en février sur l'archipel après 2 jours de formation en métropole. Sa présence illustre l'engagement de l'ADEME sur l'archipel, à un moment où plusieurs sujets font l'actualité, comme l'inauguration du centre de tri de la commune de Saint-Pierre.



## Gestion et fonctions supports

Reconstitution et organisations des archives et dossiers en cours, électronique et papier, concernant l'ADEME à Saint-Pierre-et-Miquelon

Une des premières tâches du VSC a été de reconstituer les dossiers concernant Saint-Pierre-et-Miquelon répartis entre différents services de la DTAM mais également de l'ADEME. Ainsi ce sont 12 dossiers de subvention qui ont été repris, organisés et mis à jour dont le plus ancien datant de 2008 et les plus récents de 2017.

## Définition du Budget 2020

En cette fin d'année 2019, il a fallu définir et doter l'archipel d'un budget spécifique pour 2020. Les budgets de l'ADEME sont attribués par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES). Cette enveloppe est ensuite répartie entre l'ensemble des territoires. L'archipel s'est vu attribuer un peu plus de 340 000 €. Au cours de l'année, les budgets des territoires peuvent être redistribués en fonction de leur utilisation.

## L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines – énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... – nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

ADEME  
Représentation territoriale  
Saint-Pierre-et-Miquelon  
Boulevard Constant Colmay  
BP 4217  
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon  
Téléphone : 05 08 41 12 00

